

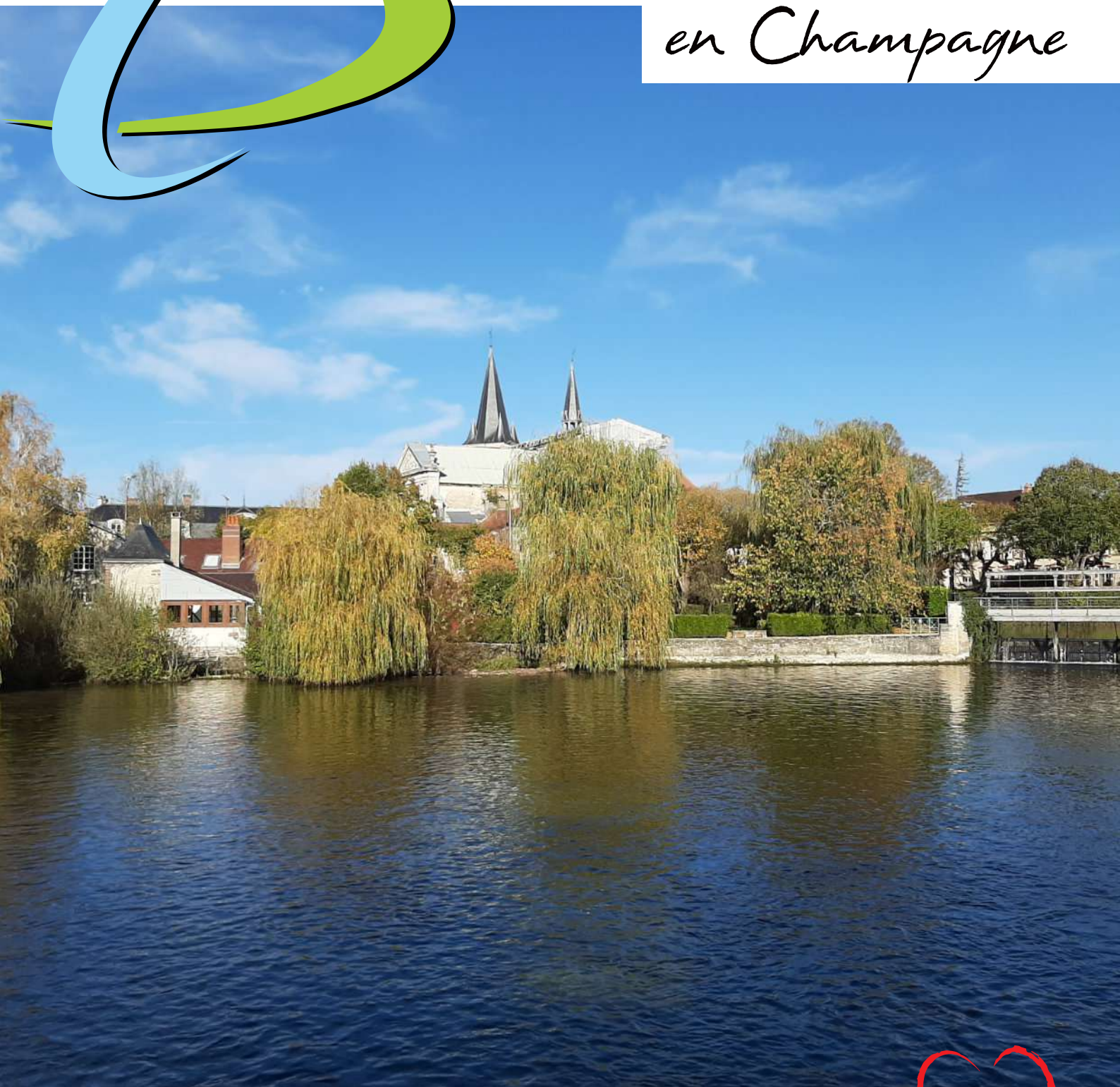


MAGAZINE D'INFORMATION

Printemps 2021 | n°12

# BAR-SUR-AUBE

*en Champagne*



P.14 UN AN DE COVID

P.16 REQUALIFICATION ET EMBELLISSEMENT  
de la rue Général de Gaulle



## Sommaire

- 4|5 Vos élus  
6|7 La lettre municipale  
8|9 Retour en images  
11| Coup de coeur  
de la Médiathèque  
12|13 Patrimoine

## 14|15 DOSSIER

Un an de Covid  
à Bar-sur-Aube

- 16|17 **Requalification  
et embellissement**  
Rue Général de Gaulle

- 18| Point travaux  
19| Hommage à  
Jean-François Leroux

- 20|21 **ZOOM SUR...**  
le centre communal  
d'action sociale

- 22|23 Aides communales  
24|25 Ça bouge à Bar  
26| Libre expression  
27| Vie pratique

Magazine d'information  
de la ville de  
BAR-SUR-AUBE

Directeur de la publication :  
Philippe BORDE

Crédit photos :  
Ville de Bar-sur-Aube,  
Freepik, Alain Tuquet, les Comic's Bar.

Imprimerie La Renaissance  
Tirage 2.850 exemplaires

Dépôt légal à parution :  
Magazine d'information  
10200 Bar-sur-Aube

Si vous ne recevez pas le magazine  
municipal régulièrement dans votre  
boîte aux lettres,  
n'hésitez pas à le signaler à  
[mairie@barsuraube.fr](mailto:mairie@barsuraube.fr)

UN AN DE COVID  
Les actions de la municipalité  
au service des baralbins

dossier

14|15



16|17

Requalification  
et embellissement

20|21

Zoom sur...  
le CCAS

24|25

Ça bouge à Bar



Quel plaisir de vous retrouver à  
travers ce premier magazine  
depuis ces trop longs mois !

Je préférerais pouvoir vous  
présenter les animations de  
printemps et revenir sur le  
souvenir des festivités que nous  
avons prévues pour cet hiver.  
J'aurais eu plaisir à vous décrire  
les animations féériques de Noël  
sur la place de l'hôtel de ville.  
Malheureusement, la conjoncture  
ne nous a pas permis et ne nous

permet toujours pas de vous offrir les animations et  
rencontres que nous espérons tous.

Derrière nous, des mois bouleversants, une année  
remplie d'imprévus. La municipalité et toute la ville se  
sont concentrées sur la gestion de la crise, dans  
l'accompagnement de tous, habitants, commerçants,  
entreprises, associations. Le CCAS qui pourrait s'appeler  
le Centre communal d'Action pour les Baralbins en aura  
été le centre névralgique.

Comme vous, nous espérons aujourd'hui traverser la  
dernière phase de cette épidémie, en attendant de  
retrouver une normalité dans nos vies.

Pour autant, nous essayons, en dépit de ce contexte,  
d'œuvrer pour l'après, pour vous, votre bien-être et votre  
bien-vivre dans notre si belle cité. Aussi, nous travaillons  
afin de vous proposer de nouveaux services, de nouveaux  
loisirs, des aménagements qualitatifs qui vous  
permettront de profiter au mieux de votre lieu de vie.

La Ville va continuer à investir et contribuer au plan de  
relance de l'économie et de la vie sociale. Il en va de la  
vitalité de nos entreprises aux carnets de commande  
trop bas, de l'avenir et de l'attractivité de notre territoire.

Les orientations budgétaires présentées prévoient, sur la  
période 2021-2025, 14,5 millions d'euros qui seront dédiés  
à des opérations spécifiques et des programmes  
pluriannuels d'investissement, transformant la face de  
notre Ville. Parmi lesquels et en premier lieu, la  
requalification et l'embellissement de la rue Général de  
Gaulle, transformation urbaine en une rue attractive et  
apaisée.

Malgré toutes les difficultés, la ville sera toujours  
présente à vos côtés avec la volonté d'aller plus loin,  
d'avancer.

Philippe BORDE

Maire de Bar-sur-Aube

Le maire



Philippe Borde  
Maire de Bar-sur-Aube

les adjoints



Evelyne Bocquet  
1<sup>ère</sup> adjointe,  
chargée de la proximité,  
des services à la  
population,  
de la solidarité,  
des affaires sociales  
et de la famille



Régis Renard  
2<sup>ème</sup> adjoint,  
chargé de l'animation  
de la cité, de l'activité,  
des sports et loisirs,  
des associations  
sportives,  
du jumelage



Anita Dangin  
3<sup>ème</sup> adjointe,  
chargée de  
l'enseignement,  
de la restauration  
scolaire,  
de la petite enfance,  
de la jeunesse



Pierre Frédéric Maître  
4<sup>ème</sup> adjoint,  
chargé de l'attractivité,  
du tourisme,  
de l'oénotourisme,  
du marketing territorial  
et des affaires  
culturelles



Karine Vervisch  
5<sup>ème</sup> adjointe,  
chargée de  
la promotion  
du développement  
économique,  
commercial et artisanal



Jean-Luc Derozières  
6<sup>ème</sup> adjoint,  
chargé de l'urbanisme,  
de l'habitat,  
de la sécurité  
et de la propreté



Claudine Baudin  
7<sup>ème</sup> adjointe,  
chargée des finances,  
des ressources  
humaines  
et du dialogue social



Michel Aubry  
8<sup>ème</sup> adjoint,  
chargé de  
l'environnement  
et du cadre de vie,  
des bâtiments, voiries  
et des réseaux divers

les conseillers municipaux

de la majorité

Marie-Agnès  
CRESPIN PAIS  
DE SOUSA  
Raphaël DA CRUZ  
Simone DEVAUX

Mélanie SIGNORY  
Anne-Laure  
JOURDAN  
Jean-Baptiste  
SCHREINER

Pierre MARY  
Pascale PETIT  
Christophe  
JOURDAN

Mickaël VAIRELLES  
Isabelle  
VAN-RYSEGHEM  
Serge VOILLEQUIN  
Lucienne WOJTYNA

les conseillers municipaux

de l'opposition

Katty  
CLAYES TAHKBARI  
Josépha NIGRON  
Emmanuel PROVIN

Angélique CHEVRE  
Raynald INGELAERE



le conseil municipal

des enfants



Ce conseil a pour objectif d'initier les enfants à la citoyenneté et de travailler à la mise en œuvre de projets valorisant la ville.

Leurs idées et projets sont ensuite soumis et discutés lors de réunions puis présentés à Monsieur le Maire.

Élus pour 2 ans, les petits conseillers se réunissent toutes les 5 semaines en moyenne, et s'expriment sur la vie de leur commune pour proposer des idées.

Depuis le 8 octobre 2019, le conseil municipal des enfants est composé comme suit :

Eliott FRANÇOIS en est le représentant. Avec lui siègent, son adjointe Johanna LOUREIRO-CARLOS, Sacha BANOR CHAPPAZ, Théa CHRISTENSEN, Dorian GAUTHIER, Nathan GAUTHIER, Loevan LAMOTTE, Lou LEMAIRE, Mathys MOCAËR, Eléa RIBAUT, Andy ROULLOT et Naïm YOUSFI.

**Conseil municipal  
du 16 juin 2020****VENTE D'IMMEUBLE  
SIS 50 BD. GAMBETTA**

La ville de Bar-sur-Aube a vendu un bien sis 50 boulevard Gambetta pour un montant de 54 000 Euros net vendeur, la première offre en 6 ans et qui apparaît cohérente avec le marché actuel de la ville.

**EXONÉRATION DROITS  
DE PLACE ET TERRASSE**

En cette période difficile liée à la pandémie de COVID-19, la municipalité a accepté d'exonérer les commerçants soumis à la redevance pour occupation du domaine public (terrasse de café, bar et restaurant, chevalet et oriflamme publicitaire ...) pour l'année 2020 et les commerçants du marché hebdomadaire des droits de place pour la période du 17 mars au 30 juin 2020.

**OFFICE DE COMMERCE :  
LES VITRINES  
DE BAR-SUR-AUBE**

Le conseil municipal a approuvé les statuts de l'Office du Commerce et de l'Artisanat « les vitrines de Bar-sur-Aube » qui prévoit un Conseil d'Administration composé de 20 membres dont 4 élus de la Ville et accordé une subvention de fonctionnement et de démarrage de 4 000 euros.

**OFFICE DE COMMERCE  
ET DE L'ARTISANAT  
« LES VITRINES  
DE BAR-SUR-AUBE » :  
OPERATION JE SOUTIENS  
MES ARTISANS ET  
COMMERÇANTS**

L'office du commerce et de l'artisanat a proposé le lancement d'une opération « Je soutiens mes artisans et commerçants ». Cette opération qui a pour objet de soutenir la relance de l'activité

commerciale locale repose sur une démarche collective et le financement d'un fonds de soutien. Le conseil municipal a souhaité soutenir cette opération par le versement d'une subvention exceptionnelle de 18 000 euros.

**Conseil municipal  
du 22 septembre 2020****MISE EN PLACE DES  
DISPOSITIFS "CHEQUE  
SPORT ET CHEQUE  
MUSICAL ET ARTISTIQUE"  
POUR LES MOINS  
DE 18 ANS**

Soucieuse de permettre au plus grand nombre de jeunes de moins de 18 ans d'accéder à des services sportifs, musicaux et artistiques variés et de développer par là même une pratique sportive, musicale ou artistique, le conseil municipal a approuvé la mise en place de deux dispositifs spécifiques : le « Chèque Sport » et le « Chèque musical & artistique » d'un montant respectif de 20 euros.

**REORGANISATION DES  
ECOLIS PRIMAIRES -  
MISSION DE  
PROGRAMMATION**

Afin d'optimiser les pôles d'enseignement, rationaliser les espaces, optimiser les coûts de fonctionnement et de maintenance, la municipalité a souhaité mener une étude programmatique sur l'ensemble des 3 écoles. Le conseil municipal a confié cette mission de programmation de réorganisation des écoles primaires pour un montant de 13 840 euros HT à la société JP MASSONNET.

**Conseil municipal  
du 3 novembre 2020****COMPLEXE SPORTIF  
PIERRE DE COUBERTIN -  
MISE EN PLACE D'UN****TERRAIN SYNTHETIQUE  
« TOUT TEMPS » ET  
REFECTION DE LA PISTE  
D'ATHLETISME  
- AVANT-PROJET**

Le conseil municipal a confié la maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'un terrain synthétique « tout temps » et la réfection de la piste d'athlétisme à l'atelier CHANEAC Architecture.

Dans le cadre de l'avant-projet proposé, le conseil municipal l'a approuvé pour un montant total de 1 721 589 euros HT présenté se décomposant en :

- Une tranche ferme correspondant à la réalisation du terrain pour un montant de 998 736,60 euros HT,
- Une tranche optionnelle correspondant à la réalisation de la piste d'athlétisme pour un montant de 680 969,20 euros HT,
- Des prestations éventuelles pour un montant de 41 883,20 euros HT.

**VENTE D'UN IMMEUBLE  
SIS 41-43 AVENUE DU  
GENERAL LECLERC**

La ville de Bar-sur-Aube a vendu un bien sis 41-43 avenue du Général Leclerc au prix de 54 000 euros net vendeur.

**VENTE PARCELLE  
RUE DE L'EUROPE**

Le conseil municipal a approuvé la vente de la parcelle AH- 527 de 1230 m<sup>2</sup> environ rue de l'Europe au prix de 35 000 euros.

**RENOVATION  
DES LOGEMENTS  
RUE LOUIS DESPREZ**

Depuis la départementalisation du centre de secours de Bar-sur-Aube en date 1er janvier 1999, les bâtiments d'habitation situés en fond de parcelle sis 29, rue Louis Desprez sont mis à disposition du Service

Départemental d'Incendie et de Secours. Durant de nombreuses années, ces 10 pavillons ont permis de loger des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et ainsi favoriser leur disponibilité pour assurer la couverture opérationnelle du secteur.

Depuis 2017, la mise à disposition de ces logements à titre gratuit n'est plus réglementaire.

La ville se voit donc restituer les 10 logements qu'elle entend rénover thermiquement. A cette fin, Monsieur Baty, architecte du patrimoine a été sollicité. Il propose d'assurer la maîtrise d'œuvre sur une base de travaux de 300 000 euros HT avec des honoraires qui s'élèvent à 27 720 euros HT ce que le conseil municipal a approuvé.

**Conseil municipal  
du 8 décembre 2020****ETUDE DE FAISABILITE  
D'AMENAGEMENT  
D'UNE COULEE VERTE**

Le conseil municipal a souhaité réaliser une étude de faisabilité d'une coulée verte selon un itinéraire offrant à la population, aux touristes, aux usagers, des lieux de promenades, de rencontres, d'animation, pour prendre le temps en famille, entre amis, de profiter de cette nature.

Le conseil municipal a confié la mission relative à l'étude de faisabilité d'aménagement d'une coulée verte telle que présentée pour un montant HT de 29 640 euros à l'agence Perspective et Vilio.

**CINEMA - BILAN DES  
ETUDES DE CONFORMITE  
-PROPOSITION DE BAIL  
EMPHYTEOTIQUE  
ADMINISTRATIF -  
RESILIATION DE LA  
CONVENTION  
D'OBJECTIF**

Le conseil municipal a décidé de ne pas réaliser les travaux de mise en conformité du cinéma Le Vagabond en même temps que l'aménagement du nouveau complexe de loisirs mais a proposé et consenti la mise à disposition du bâtiment « Cinéma Le Vagabond » et de son terrain d'assiette par bail emphytéotique administratif au profit de la société CASACINE.

Enfin, le conseil a approuvé le principe d'octroyer à la Scop Casaciné, en cas d'accord de cette dernière sur ce bail emphytéotique, une subvention d'investissement de 25% (plafonnée à 50 000 euros) pour la réalisation des travaux de transformation, de réhabilitation et de mises aux normes.

**CONSTRUCTION  
DE DEUX COURTS  
DE TENNIS COUVERTS**

Le conseil municipal a approuvé le lancement de la construction de deux courts de tennis couverts pour un montant de 1 094 000 euros HT.

**Conseil municipal  
du 5 février 2021****CONSTRUCTION D'UN  
COMPLEXE DE LOISIRS :  
APPROBATION  
DU PROGRAMME DE  
L'OPERATION**

Le conseil municipal a approuvé le programme prévisionnel présenté intégrant notamment un bowling de 8 pistes, une salle de cinéma nouvelle génération, un espace de réalité virtuelle, 2 à 3 Box karaoké, un espace jeux

(billards...), des jeux pour enfants extérieurs, un espace restauration, une terrasse. Il a également approuvé le choix de la commission d'appel d'offres de sélectionner les 3 candidats Linéaire A, Nord Sud Architecture et Talweg Architectes dont l'un d'entre eux sera ensuite retenu en qualité de maître d'œuvre.

**PRINCIPE D'ACQUISITION  
DE LICENCE IV**

Afin de conserver sur notre territoire des licences IV pour permettre le maintien du développement économique, touristique et l'attractivité du territoire, le conseil municipal a approuvé le principe d'achat de licence IV à la condition que le montant de l'acquisition de la licence n'excède pas 10 000 euros.

**IMPLANTATION  
D'UNE MICRO FOLIE  
A LA MEDIATHEQUE  
ALBERT GABRIEL  
DE BAR-SUR-AUBE**

Inspirée des Folies du Parc de la Villette, le projet Micro-Folie est un dispositif qui s'inscrit dans le plan « la culture près de chez vous » du Ministère de la Culture et coordonné par l'Établissement public du Parc de la Grande Halle de la Villette. Ce projet répond pleinement aux enjeux de développement culturel de la Ville reposant sur la dynamique d'un réseau d'acteurs locaux. Aussi, le conseil municipal a approuvé la candidature de la ville et décide de répondre à l'appel à projet afin d'implanter une Micro-Folie composée d'un musée numérique, d'un Fablab et d'un espace de réalité virtuelle à la Médiathèque Albert Gabriel de Bar-sur-Aube.

**VENTE DE TERRAIN  
RUE DE L'EUROPE**

Le conseil municipal a approuvé la vente de 1250 m<sup>2</sup> environ de la parcelle AH 525 au prix de 10 euros du m<sup>2</sup>.



**Le premier marché nocturne artisanal** a eu lieu le vendredi 17 juillet, suivi d'un second le 14 août



**Le village Champagne !**

Le 10 octobre 2020, lors de la journée du commerce et de l'artisanat, la Ville a organisé un Village Champagne sur la place de l'hôtel de ville. Avec la participation d'une quinzaine de vignerons du barsuraubois, environ 800 visiteurs sont venus au rendez-vous.



**Signature de la charte de jumelage**

Le 30 septembre, le Lieutenant-colonel Erwan Béchard, le Capitaine Stéphan Albisser et le Maire Philippe Borde ont signé la Charte de Jumelage entre le 1<sup>er</sup> Escadron du 5<sup>ème</sup> régiment de dragons et la ville de Bar-sur-Aube. Ce rapprochement permettra aussi de contribuer à la transmission du devoir de mémoire.



**La semaine bleue des animations intergénérationnelles**

Cette année encore du 12 au 16 octobre, et malgré la Covid-19, le CCAS a souhaité proposer une semaine d'animations afin de mettre à l'honneur nos seniors.



Crédit photo Aurélien Chaumont

**Feu d'artifice le 13 juillet**

pour oublier une année peu festive. Ce fut l'un des seuls de la région.



**Un week-end théâtre**

Les 18 et 19 septembre deux spectacles ont été proposés par la ville, avec le concours des Comic's Bar



**Un Noël lumineux**

Bien que les traditionnelles animations n'aient pu être maintenues, le chalet de croustillons et le manège étaient présents pour les enfants et les gourmands.

# TOUR DE L'AVENIR

DU 13 AU 22 AOÛT 2021

AVEC LE SOUTIEN DE



DE PASSAGE À BAR-SUR-AUBE



RÉVÉLATEUR DE TALENTS

## ROMAN



[Jeremiah Johnson, le mangeur de foie](#), Raymond W. Thorp & Robert Bunker  
Enfin disponible en français, ce classique de l'ethnologie américaine nous présente une des plus grandes légendes de l'Ouest : Jeremiah Johnson (plus connu par le grand public sous les traits de Robert Redfort, qui l'incarna dans le film de Sidney Pollack en 72).

En compilant et croisant toutes les sources disponibles, Thorp et Bunker sont parvenus à dresser une biographie précise du célèbre mountain man qui fut chasseur, trappeur, shérif, militaire, cuisinier (il faisait les meilleurs biscuits de la région...) (etc.); et autant dire que nous sommes en face d'un dur à cuire ayant traversé les pires épreuves qu'un homme puisse rencontrer, et d'un aventurier hors norme.

## BANDE DESSINÉE



[La bombe](#), Alcante, Bollée & Rodier

Plus de 470 pages pour un poids de 2kg, 5 ans de gestation, « La bombe » aurait pu être l'événement BD du printemps 2020.

Il y a 75 ans, la première bombe atomique anéantit la ville d'Hiroshima et la première voix off que l'on entend dans le livre, c'est celle de l'uranium qui commence à raconter son histoire.

Tout en noir et blanc, extrêmement documenté, ce roman graphique va nous faire rencontrer ainsi des personnages aux quatre coins du monde : tous sont liés à la bombe, certains ont tout fait pour qu'elle soit fabriquée et ensuite pour qu'elle ne soit jamais utilisée...

## ROMAN JEUNESSE



[L'incroyable histoire du homard qui sauva sa carapace](#), Thomas Gerbeaux

Après l'incroyable mouton qui sauva une école, Thomas Gerbeaux et sa complice Pauline Kerleroux récidivent avec l'incroyable homard qui sauva sa carapace.

Dans l'île aux moutons, quand il n'y a plus assez d'élèves pour que l'école reste ouverte, eh bien, on y inscrit un mouton, Vincent. Seulement voilà... Que se passe-t-il quand le ministre de l'éducation nationale débarque sur l'île ?

## MUSIQUE



[« Om Al Aagayeb »](#), Naissam Jalal

Le titre de cet album, « Om Al Aagayeb », est une expression qui signifie et qualifie l'Egypte de « mère des merveilles ».

Et c'est en ses terres que nous emmène ce 7<sup>e</sup> opus de Naissam Jalal, au travers d'un voyage-hommage musical, plein de cette atmosphère des sables, belle et âpre, vivante et poétique.

## FILM



[Le voyage du prince](#), Jean-François Laguionie & Xavier Picard

Jean-François Laguionie récidive : avec « Le voyage du prince », il nous offre une nouvelle fois une fable à l'esthétique très soignée, et à l'histoire ô combien actuelle, même si elle est située au XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour petits et grands, voici un bel éloge de la différence, de l'amitié, et de la nécessité à encourager le respect du vivant. Ce film d'animation est dans la continuité du « Château des singes » du même Laguionie, réalisé en 1999.

# Bachelard à Bar-sur-Aube



Gaston Bachelard, grand philosophe du 20<sup>e</sup> siècle, fut aussi un grand Baralbin. « Revenir à Bar est toujours mon désir », écrivait-il en 1953, depuis Paris. Les lieux n'ayant guère trop changé, il est encore possible de se promener dans le Bar-sur-Aube que chérissait Bachelard – quelques adresses, liées à son histoire personnelle, sont incontournables...

## Commençons par le commencement



- 1 Gaston Bachelard naît le 27 juin 1884 au 59, rue Nationale (adresse actuelle du restaurant Le Montagnard).
- 2 La mère de Gaston Bachelard (sur la carte postale, la femme sur le trottoir, main sur la hanche), Marie-Louise, est buraliste au 119, rue Nationale (adresse actuelle du magasin de vêtements « Instant d'évasion »). Dans la même boutique, son mari, Louis (l'homme à la fenêtre), exerce le métier de cordonnier. En 1886, ils s'installent dans le logement au-dessus du bureau de tabac. Le frère de Gaston, Georges, y naîtra en 1888.
- 3 Après une courte carrière dans les Postes, et après la Grande Guerre (durant laquelle il s'illustre avec bravoure), Bachelard revient à Bar en tant que professeur de physique-chimie au Collège (actuel Ancien Collège, Boulevard de la République).

Il se marie à Jeanne (institutrice à Voigny) et, le 18 octobre 1919, naît leur fille, Suzanne. Hélas, Jeanne décède un an après.



- 4 Notre philosophe s'installe provisoirement dans une petite maison située derrière l'Hôtel de Ville, au 6, rue Danton. Pendant qu'il fait cours à ses élèves (et, dès que le temps s'y prête, il le fait sur la colline Sainte-Germaine), la petite Suzanne est confiée aux bons soins de ses grands-parents, habitant toujours au 119, rue Nationale.
- 5 En 1925, ses parents décédés, Gaston s'installe dans ce qui sera sa dernière maison baralbine, située au 6 de

l'ancienne rue de Fontaine (aujourd'hui rue Gaston Bachelard). Désormais seul avec sa fille, il s'adjoint les précieux services d'une bonne et, lorsqu'il en le temps, sillonne la campagne environnante – infatigable marcheur, on le voit à Bergères, Meurville, Spoy, Couvignon...

Nommé professeur d'université, Gaston Bachelard s'installe à Dijon dès 1930, puis à Paris dix ans plus tard. Il gardera cette dernière propriété jusqu'en 54, où il se rendra encore pendant ses vacances, même si son travail et, par la suite, ses problèmes de santé, vont de plus en plus espacer ses séjours au pays natal, où il a encore son frère et de nombreux amis : Marguerite Giroux (une institutrice), Bernard Prieur (un ancien élève), Maurice Nicot (l'organiste de Bar), Boilet (le libraire), Albert Gabriel (archéologue & architecte)...

Bachelard meurt le 16 octobre 1962, à Paris. Il est enterré dans le cimetière de Bar-sur-Aube.





## UN AN DE COVID

### Les actions de la municipalité au service des baralbins

Le Maire, son équipe et les services municipaux ont été fortement mobilisés afin de soutenir les habitants et mettre en place les mesures sanitaires nécessaires face à cette crise sanitaire.

### Trouver des masques et les distribuer

Le port du masque demeurant l'un des meilleurs moyens pour lutter contre la propagation du virus, l'équipe municipale s'est positionnée rapidement pour se fournir en masques localement à l'usine Aube Bedding.

D'autres masques ont été acquis via le département qui a également subventionné leurs achats comme La CCRB. Ainsi dès le 7 mai, une campagne de distribution s'est mise en place sur la commune.

Plusieurs jours durant, monsieur le Maire, élus et bénévoles ont œuvré dans les rues de la ville, distribuant boîte à lettres par boîte à lettres, deux masques à chaque baralbin âgé de plus de 10 ans. Cette distribution s'est effectuée en deux passages.

### Adapter l'organisation des Services municipaux

Les services administratifs et techniques de la ville sont restés ouverts durant tout le confinement afin de faciliter la continuité du service public et de pouvoir répondre aux demandes.

Il a fallu également durant ce temps, organiser les services, leur permettre de travailler dans de bonnes conditions et veiller à leur sécurité. Cette période a été rythmée par l'achat de tout le matériel nécessaire (plexiglass, gel hydro alcoolique, gants, blouses, produits d'entretien...) et la mise en place des différents protocoles sanitaires afin de permettre notamment la réouverture des écoles. Les agents ont été formés aux règles de désinfection afin d'assurer la sécurité de tous.

Les services se sont adaptés comme le conservatoire qui a dispensé l'ensemble des cours en Visio-conférence avant de pouvoir revenir au présentiel. La Médiathèque a d'abord mis un en place un service de click and go avant de pouvoir enfin retrouver ses lecteurs.

### Garder le lien avec les seniors et les protéger



Le service d'aide à domicile a continué à œuvrer auprès des personnes âgées en maintenant leurs interventions durant le confinement.

Le foyer logement s'est également totalement confiné afin de protéger les résidents de la Covid.

Un travail formidable a été réalisé pour nos seniors.

Le repas annuel de Noël permettant à nos aînés de se retrouver pour un moment convivial n'ayant pu avoir lieu, de par le contexte exceptionnel lié aux mesures sanitaires, la municipalité a décidé d'offrir des repas à emporter en échange d'un bon distribué au préalable. 620 plats individuels ont été retirés auprès d'un des traiteurs de la ville selon le choix de chacun.

Un panier garni leur a également été offert, proposant un assortiment de produits provenant également de nos commerçants. Au total, 460 paniers ont été distribués auprès de nos seniors dont 130 livrés à domicile par nos adjoints au maire.

### Soutenir le commerce local

#### Déplacement du marché

Durant le confinement, le marché a été déménagé place du Jard dès le mois d'avril, et ce afin de maintenir ce rendez-vous hebdomadaire en garantissant les bonnes conditions sanitaires.



#### Exonération des droits de place et terrasse

En cette période difficile liée à la pandémie de COVID-19, la ville a accepté d'exonérer les commerçants soumis à la redevance pour occupation du domaine public (terrasse de café, bar et restaurant, chevalet et oriflamme publicitaire ...) pour l'année 2020 et les commerçants du marché hebdomadaire des droits de place pour la période du 17 mars au 30 juin 2020.

#### Exonération de loyers des commerces propriétés de la Ville

La ville a également souhaité exonérer de nouveau, pour toute leur période de fermeture depuis le 23 octobre 2020, les commerçants locataires de locaux municipaux.

#### Participation à l'opération « Je soutiens mes artisans et commerçants »

La ville a également contribué à l'opération Je soutien mes artisans et commerçants, via les chèques cadeaux, par son financement à hauteur de 18 000 euros, avec le soutien identique de la communauté de communes, ce sont près de 200 000 euros d'achats qui ont été générés.

Par ailleurs, 200 000 euros ont été injectés dans le soutien aux commerçants et artisans par l'achat de biens ou services.

#### Renforcement des achats sur le local

La ville a souhaité montrer son soutien aux commerçants en anticipant les achats 2021 et en renouvelant son parc automobile auprès de trois concessions automobiles baralbins et son parc informatique. En plus de ses achats habituels, la ville a souhaité rester présente à leurs côtés.

### Vaccination

#### Ouverture d'un centre de vaccination Covid-19 en janvier 2021 à la maison de santé.

Inauguré en présence de Monsieur Philippe Bordé, Maire de Bar-sur-Aube, Monsieur Mohamed Abalhasane, sous-préfet de Bar-sur-Aube, Docteur Iskandar Samaan, Conseil médical à Troyes, de l'ARS Grand-Est (Agence Régionale de Santé), Monsieur Bernard Mabileau, directeur des hôpitaux de Bar-sur-Aube et Bar-sur-Seine, Docteurs Christophe et Anne-Laure Jourdan.



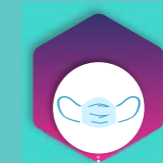
Situé 15 avenue du Général Leclerc, vous pouvez prendre rendez-vous en appelant le 03 25 92 53 37 ou sur Doctolib.fr

Selon les recommandations, les résidents du foyer-logement de Courcelles, ont tous reçus deux doses de vaccin. Pour ce faire, ils se sont rendus au centre de vaccination de la ville avec la navette communale, accompagnés d'un agent ainsi que de Madame Bocquet, maire-adjointe en charge de la solidarité, des affaires sociales et de la famille.

Les chiffres CLÉS



200l.  
gel  
hydroalcoolique



21 800  
masques



200 000€  
soutien  
au commerce et  
à l'économie locale

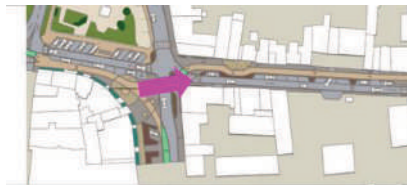


## REQUALIFICATION ET EMBELLISSEMENT

de la rue Général de Gaulle



Une nouvelle rue connectée à la vie locale, mettant en avant les commerces et un cadre de vie apaisé, favorable aux habitants.  
Un projet conçu après consultation des habitants du quartier.  
Cet axe sera à sens unique, la vitesse limitée à 30 km/h et des places de parking supplémentaires seront créées place Jean Jaurès.  
La dernière phase d'aménagement va débuter.

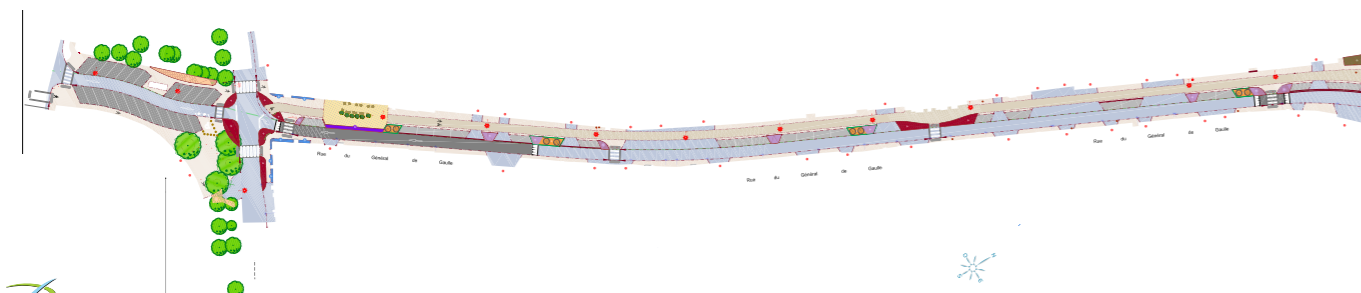


### Dans le cadre de l'aménagement, tous les réseaux de la rue ont été repris

- Enfouissement des réseaux secs
- Reprise d'éclairage,
- Réfection des réseaux d'eau et d'assainissement.
- Raccordement d'une trentaine de branchements.

Concernant la réfection du réseau assainissement eau potable, réalisé conjointement par la ville et le SDDEA, le chantier a dû être mis en pause pour intempérie de mi-décembre à mars, la nappe phréatique étant trop haute.

La transition écologique a été prise en compte dans le choix des matériaux drainants pour la voie douce et la stationnement pavé.



## La rénovation profonde de la voirie peut à présent commencer, pour se terminer à l'automne.

L'aménagement de la rue a été pensé pour mettre en avant le stationnement des nombreux riverains et commerçants de la rue, par la création de 29 places de stationnement et d'une voie douce partagée piétons cyclistes sans oublier les passages piétons.

La rue étant en sens unique un dos d'âne sera mis en place en entrée de rue et un plateau surélevé sera créé en enrobés quartz effet scintillants de nuit pour ralentir et marquer la zone de commerce.

Les poids-lourds seront interdits à la circulation dans cette rue et seront déviés en amont par la rue Nelson Mandela. Pour descendre vers la gare, les véhicules légers pourront emprunter la rue du Maréchal Joffre ou la rue du Général Beurnonville

L'entrée de ville et les commerces seront mis en valeur par la création d'un plateau et le réaménagement de la place Jean Jaurès.



## Planning prévisionnel des travaux

SEPTEMBRE 2019	Réfection du réseau eau potable   SDDEA / Ville
JANVIER 2020	Réfection des réseaux
JANVIER 2020	Remplacement et réalisation des nouveaux branchements
JUIN 2020	
JUILLET 2020	Réfection du réseau Assainissement potable   SDDEA
FÉVRIER 2021	Arrêt pour intempérie du 15 décembre à mars (nappe phréatique haute)
JANVIER 2021	Enfouissement des réseaux électriques et télécom   SDDEA / Ville
AVRIL 2021	Arrêt pour intempérie du 15 décembre à mars (nappe phréatique haute)

### Travaux d'aménagement de Voirie, réseaux et divers

AVRIL 2021	Phase 1   Préparation du réseau pluvial
MAI, JUIN	Phase 2 et 3   côté pairs et impairs : terrassement des trottoirs, réalisation des bordures coulées, des bétons stabilisés et de la résine drainante
JUILLET	Réalisation des enrobés sur les entrées charretières
AOÛT 2021	Phase 4   Réalisation des trottoirs vers la trésorerie   Préparation & mise en enrobé
	Phase 5   Carrefour de la Gare : terrassement des trottoirs, réalisation des bordures coulées, béton stabilisé et résine drainante
À PARTIR DU 23 AOÛT 2021	Interruption pour la prise en compte de la période vendanges rendant la rue accessible aux livraisons et autres matériels viticoles
DÉBUT AOÛT 2021	Phase 6   Carrefour bd. Gambetta & rue Général de Gaulle Rabotage & accroche pour enrobés
MI-AOÛT	Phase 7   Place Jean Jaurès. Terrassements, réseaux, bordures coulées, pavés drainants sur parking, béton stabilisé, résine drainante aux pieds des arbres
MI-SEPTEMBRE 2021	Réalisation de la chaussée, rabotage & accroche pour enrobés
FIN SEPTEMBRE	Plateau surélevé devant le café, réalisation des enrobés
FIN OCTOBRE 2021	Pose mobiliers urbain, signalisation routière et aménagements paysagers

## CARREFOUR CROISSETTE

une toute nouvelle aire de jeux



## ÉGLISE SAINT-MACLOU

les travaux avancent



Hommage à Jean-François Leroux,  
Maire de Bar-sur-Aube de 2001 à 2008,  
chevalier de la Légion d'Honneur

L'ensemble des élus du Conseil Municipal de Bar-sur-Aube salue la mémoire de Jean-François LEROUX, Maire de Bar-sur-Aube de 2001 à 2008, ancien 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube sous la présidence de Guy Deloisy, Président fondateur de l'association Renaissance de l'abbaye de Clairvaux, Président d'honneur de la Charte européenne des abbayes et sites cisterciens, conservateur du musée du cristal de Bayel.



Jean-François LEROUX était un passionné de culture, de patrimoine, un bâtisseur, un urbaniste, membre élu à l'Académie d'Architecture, professeur de droit de la construction au Cycle supérieur d'Aménagement et d'Urbanisme de Sciences Po Paris.

Jean-François LEROUX était un visionnaire, un homme de convictions, un homme d'action pour le développement et le rayonnement du territoire de Clairvaux, son site et son abbaye cistercienne.



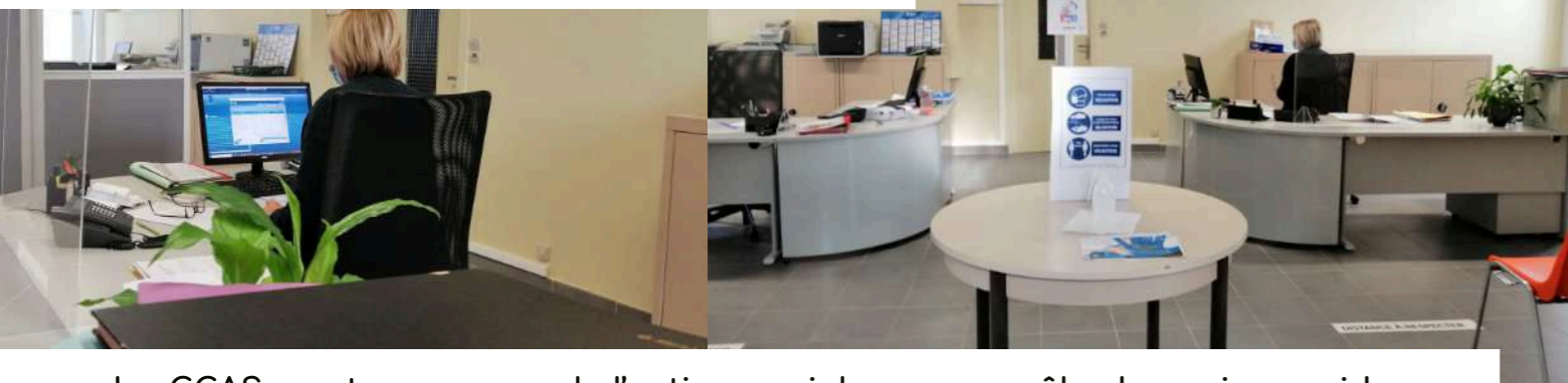
Bar-sur-Aube lui doit notamment la médiathèque Albert Gabriel, un urbanisme renouvelé du centre-ville de Bar-sur-Aube avec la place de l'Hôtel de ville et l'aménagement de la rue Nationale avec ses placettes, terrasses et trottoirs plus généreux.

Il a également initié la pratique du sports pour les enfants de nos écoles élémentaires au COSEC, développer l'aide à l'emploi des éducateurs via l'Apasse 10, les récompenses et soutiens aux sportifs méritants, les aides aux champions...

Rendons lui hommage.

## LE CCAS

centre communal d'action sociale



Le CCAS, centre communal d'action sociale, a pour rôle de venir en aide aux personnes les plus fragiles en mettant en œuvre des politiques de prévention, de solidarité en organisant l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Il a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de développer des activités visant à assister et soutenir les personnes handicapées et les familles en difficulté, afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations fragiles avec ou sans enfant. Ce service s'investit également dans des demandes d'aide sociale. En moyenne, 90 personnes franchissent la porte du CCAS chaque mois. Ce service travaille en toute confidentialité. Il est composé de 2 agents administratifs, 9 aides ménagères et de 3 agents dédiés à la résidence autonome de Courcelles. Supervisé par la directrice générale des services de la ville et du CCAS. Madame Bocquet, 1<sup>re</sup> adjointe, chargée de la proximité, des services à la population, de la solidarité, des affaires sociales et de la famille, en est la vice-présidente. La politique sociale de la ville est menée avec la volonté de favoriser un mieux-être pour tous, une large palette de services est proposée.

### Aide à domicile



9 aides interviennent quotidiennement à domicile. Aide à la vie courante, toilette, repas, travaux ménagers...

En 2020, 75 personnes ont eu recours à cette aide.

### Chèques d'accompagnement personnalisé

Il s'agit d'un titre de paiement destiné aux personnes en situation de précarité (jeunes, familles, demandeurs d'emploi, personnes âgées ou handicapées...). Il est utilisable facilement pour effectuer des achats dans sept catégories de dépenses telles que alimentation, hygiène, habillement, culture, loisirs et sport, transport, énergie, habitat...

### Résidence autonome de Courcelles

Cette résidence propose 25 appartements pour personnes autonomes. Les résidents conservent leurs meubles et objets personnels, peuvent recevoir amis et famille et continuent de sortir selon leurs envies.

Un environnement sécurisé par 3 agents qui assurent une présence permanente.

Des animations sont proposées chaque semaine pour partager ensemble des moments de convivialité.



### Transport à la demande Navette baralbaine

La municipalité a investi en 2016 dans un minibus adapté aux personnes à mobilité réduite, afin de répondre aux personnes ayant besoin de se rendre à un rendez-vous et ne disposant pas de moyens de locomotion, le dispositif transport à la demande a été mis en place.

C'est un service de transport collectif assurant l'aller-retour depuis le domicile jusqu'au lieu de rendez-vous pour des déplacements ponctuels.

Seule une adhésion annuelle de 40 euros sera demandée.

Ce service est assuré par 4 bénévoles retraités.

### Aide au transport

L'aide créée est destinée aux salariés contraints de prendre leur véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail. Quel que soit la nature du contrat de travail (CDI, CDD, intérim, contrats aidés...) tout salarié peut solliciter cette aide financière.

Pour en bénéficier, il faut être domicilié à Bar-sur-Aube et utiliser son véhicule pour se rendre à son travail. La distance routière entre le domicile et le lieu de travail doit être comprise entre 20 et 50 kilomètres au maximum. Le demandeur devra être en mesure de fournir les justificatifs demandés, tels que contrat de travail, bulletin de salaire, carte grise du véhicule...

### Bourse au permis de conduire

Chaque année, 6 bourses de 700 euros peuvent être attribuées aux jeunes de 18 à 25 ans, résidant la Bar-sur-Aube. Une contrepartie de 60 heures de bénévolat dans une association caritative de la ville sera demandée, après dépôt de candidature et de dossier.

Centre communal d'action sociale

► Place Carnot | ☎ 03 25 27 39 55

✉ c.c.a.s-barsuraube@wanadoo.fr

### Aide et secours personnalisés pour :

- Demande de RSA
  - Demande d'aide à domicile
  - Dossier APA, CMU
  - Aide à la rédaction de courriers administratifs
  - Domiciliation de personnes sans résidence stable
  - Médiation énergie
- Un après-midi par mois, un bureau est mis à disposition pour accueillir une médiatrice afin de conseiller les familles en difficulté énergétique.

En 2020 65 familles soit 154 personnes ont pu en bénéficier.

### Plan canicule

Début juin, toutes les personnes de plus de 70 ans reçoivent un courrier envoyé par le CCAS. Les personnes isolées, seules ou sans visite, sont invitées à s'inscrire auprès du service.

En cas de déclenchement de l'alerte canicule par la préfecture, les personnes inscrites seront contactées quotidiennement par téléphone afin de s'assurer de leur bien être et de leurs conditions de santé. Des conseils de précautions leurs seront également dispensés.

En 2020, 565 personnes ont été contactées par courrier.

### Fête des mères et des pères

Les bénéficiaires de l'aide à domicile sont visités à cette occasion et reçoivent respectivement une composition florale ou une gourmandise

### La semaine bleue

En octobre, nos seniors sont mis à l'honneur durant cette semaine d'activités gratuites. Activités sportives, diverses conférences, ateliers, ciné-seniors, rencontres intergénérationnelles, marche, sorties, visites...

## AIDES COMMUNALES

au ravalement de façades  
et devantures commerciales



La ville mène une politique visant à améliorer le cadre de vie de sa cité. Cette action quotidienne associe l'amélioration de la qualité urbaine par la création de nouveaux espaces publics et la mise en valeur du patrimoine baralbin. Ainsi, la municipalité souhaite favoriser les interventions sur le bâti par la mise en place d'un système d'aides incitatives aux ravalements de façades et des vitrines, cette action de requalification très visible du bâti étant susceptible d'amorcer un changement d'image notable et rapide.

L'objectif général est d'assurer la qualité des ravalements et de conserver un tissu urbain et un patrimoine caractéristique de notre ville.

Le périmètre défini par le règlement s'entend comme étant celui du centre-ville tour de ville inclus, de l'avenue du général Leclerc, du Faubourg de Belfort, de la rue du Général De Gaulle, et des rues Pierre Brossolette & Romagon ainsi que des maisons de caractère.

Ces aides visent également à transformer l'image de la ville, de permettre à ses habitants de se l'approprier, de la rendre attractive.

### Ravalement de façades

Cette aide concerne tous les immeubles d'habitation de + de 15 ans n'ayant pas fait l'objet d'un ravalement au cours des 10 dernières années et situés dans le périmètre défini par la Ville peuvent prétendre aux aides décrites ci-dessous :

- Réfection et de ravalement de façades : échafaudage, piquage des enduits, lavage des peintures, préparation des supports, peinture et ou enduit de tous les éléments de façades...

Les travaux peuvent concerner les façades sur rue ou les pignons sur rue.

- Travaux participant à valoriser le traitement des façades : enfouissement des réseaux, avant-toits, zinguerie, lambrequins, volets,... sous réserve de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Sont exclus les travaux confortatifs lourds ou de reconstruction.

Tous les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment, inscrits au répertoire des métiers ou au registre du commerce.

“Embellir  
la ville,  
c'est  
embellir  
la vie”



### Montant des aides :

Aide globale à la copropriété ou au propriétaire (si mono propriété) :

- 30% du montant des travaux et honoraires de maîtrise d'œuvre le cas échéant, plafonné par habitation.
- Ce taux est porté à 40% pour les immeubles / travaux participant à valoriser le traitement des façades. Cette majoration est attribuée après avis de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France.
- Application d'un plafond de travaux subventionnables :  
- 40 000 € HT par maison individuelle,  
- 60 000 € HT par immeuble comptant au moins quatre logements.



### Réfection des devantures commerciales

A destination des commerces et services situés dans le périmètre défini par la Ville. Ne sont pas subventionnables les activités financières et assimilées.

- Travaux d'amélioration de la devanture commerciale : embellissement, remplacement, rénovation.
- Changement d'enseigne, stores, éclairage, les travaux d'accessibilité et les travaux d'intérêt architectural.

Tous les travaux doivent être réalisés par des professionnels, fourniture et pose comprises, et conformes aux prescriptions architecturales.

### Montant des aides :

- 30 % du montant hors taxes des travaux dans la limite d'un coût de travaux maximum de 1 500 € HT/ mètre linéaire de devanture commerciale.
- Le coût de travaux subventionnables doit être supérieur à 500 €.

Le dossier de demande de subvention peut être retiré puis devra être déposé ou envoyé à la Direction des Services Techniques de la ville.

Il sera instruit par les services de la Ville qui vérifient la recevabilité de la demande, préalablement à tout démarrage des travaux et avant d'être soumis à la commission d'attribution chargée de se prononcer sur l'attribution des subventions, à partir des éléments fournis par le demandeur.

► Services techniques ☎ 03 25 27 53 23 | ✉ [urbanisme.travaux@barsuraube.fr](mailto:urbanisme.travaux@barsuraube.fr)

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE



Aurélié Pointaillier et Jennifer Caquas reprennent la gérance de L'instant Baralbin

DÉMÉNAGEMENT



Dédicace coiffure est à présent situé rue Nationale



Le garage Renault a déménagé avenue du Général Leclerc



Design fleurs devient Jane Luce



Le Domino a transféré ses locaux à la place de Maman-bébé



L'entreprise Basset, vente de matériel agricole s'installe dans la zone industrielle Champs-Rodin

OUVERTURE



Le magasin de vêtements Ambre deux lunes a ouvert au mois d'octobre 2020



Le magasin de motoculture Etablissements Régnault Expert jardin a ouvert avenue du Général Leclerc

+ D'INFOS UN COMPLEXE DE LOISIRS EN PROJET

Il sera situé avenue du Général Leclerc, à la place de l'ancien garage Renault.

Une surface 1300 m<sup>2</sup> dédiée aux loisirs, comprenant un cinéma, un espace karaoké, une aire de jeux, un restaurant et même un bowling !

APPEL À TÉMOIN

Ce séquoia remarquable est situé dans le square rue Croix-du-Temple

Si vous en connaissez l'histoire, n'hésitez pas à nous contacter : [mairie@barsuraube.fr](mailto:mairie@barsuraube.fr)



## Une gestion qui manque de rigueur !

Irez-vous demain au bowling ? Vous êtes nombreux à nous répondre « Non ! ». Aucune étude de marché, le b.a.-ba pour un dossier d'envergure, ne vient préciser l'opportunité de créer un bowling avec 8 pistes : coût estimatif 3 millions d'euros (auquel il faut ajouter l'achat du site, la dépollution, etc.). Alors qu'ailleurs, les bowlings connaissent la crise, bien avant la COVID-19, nous nous interrogeons : à qui Monsieur le Maire souhaite-t-il faire plaisir ? Qui le Maire mettrait-il à la tête de ce complexe aménagé clé en mains, à peu de frais pour le futur gestionnaire ?

Nous regrettons que Monsieur le Maire fasse le choix d'une seule salle, un écran de cinéma et ferme la porte au projet de BTS audiovisuel à la cité Gaston Bachelard. Ce projet de BTS est envisageable car la Ville a actuellement un Cinéma avec deux salles et le label Art et Essai, résultat du travail de la Scoop CasaCiné et des quatre personnes à sa tête.

« Bar-sur-Aube en transition », après une année marquée par la crise sanitaire, poursuit toujours son objectif de défendre ses positions et ses valeurs tout en associant la population dès lors que cela sera possible.

La majorité municipale a fait le choix de voter une série de projets tape-à-l'œil qui doivent porter selon elle le nouveau dynamisme de la ville qui continue à perdre habitants et emplois : complexe de loisirs avec pistes de bowling et une seule salle de cinéma, voie « verte » dénaturée, nouveaux équipements sportifs dont l'usage est plus barsurauboïse que baralbin.

On peine à comprendre les grandes lignes directrices du projet qui mise plus sur des attractions touristiques ressassées que sur une politique de renouvellement urbain, de requalification de l'habitat, des façades... Quid de l'attractivité économique ? Quelles nouvelles propositions capables d'accueillir de nouvelles familles dans notre territoire (télétravail, emplois tournés vers le développement durable...) ? Car notre région gagne à être reconnue comme un territoire de qualité environnementale et patrimoniale.

Municipaliser un service quand il n'existe pas ou va disparaître, c'est le choix que nous avons fait en votant pour la municipalisation de l'école de danse. En revanche nous avons voté contre pour la création d'un accueil de loisirs puisque la Maison Pour Tous assure déjà ce service.

Lors du débat d'orientation budgétaire, nous avons regretté, pour le développement économique de notre cité, l'absence d'éléments pour expliquer comment Monsieur le Maire entend relancer le projet d'Adova et la pose de la deuxième pierre que les Baralbins attendent. Nous avions dénoncé en son temps un leurre. Rien également sur l'après Chanvrière. Aujourd'hui, ne reste sur le site qu'une seule personne. C'est regrettable pour l'avenir de Bar-sur-Aube.

**Emmanuel Provin, Katty Tahkbari, Josépha Nigrón Aimer Bar-sur-Aube, c'est agir !**

La crise a son lot de conséquences sur l'activité économique, les emplois, les familles. Elle montre à quel point nos secteurs ruraux sont fragiles. Et pour autant, nous assistons au délitement du nombre de médecins non compensés pas des adjoints souvent en formation alors que les besoins sont croissants (nous avons proposé une maison publique de santé avec des médecins salariés pour garantir leur nombre). Nous assistons, dépités, presque impuissants, au détricotage intentionnel du tissu associatif et culturel, alors qu'il n'y a pas de raison évidente de vouloir remettre en cause ce qui existe et apporte un service ou un bien-être à la population.

La crise pourtant aura montré aussi notre capacité d'adaptation et de résilience, nous a rappelé la solidarité. Elle a aussi largement modifié nos habitudes, notre sens des priorités, nos envies. Elle doit devenir un point d'appui, le point de départ d'une plus large consultation de la population. Il y a, nous le pensons, de bonnes idées à prendre dans les propositions que nous avons défendues.

Le cumul des mandats ne donne pas l'apanage de toutes les bonnes idées. Le cumul des pouvoirs ne doit pas empêcher l'ouverture d'esprit et la collaboration constructive avec l'ensemble des forces vives de la commune.

### Bars-sur-Aube en transition

## La fibre arrive sur une grande partie de la ville\*



Une première phase d'ouverture commerciale est prévue le 29 mars 2021 permettant à ceux qui le souhaitent d'engager les démarches pour se raccorder.

\*Toutefois, cette possibilité n'est pas encore ouverte pour les locaux proches du centre hospitalier (Rues G. Cheq, Puissant, avenue Maurice Emmanuel et Faubourg de Belfort), les locaux situés au nord de la gare, entre la gare et la zone commerciale (Rues Sommerard, De Gaulle et Leclerc)



### la fibre est arrivée !

**Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.**

Malheureusement la crise sanitaire ne permet pas d'organiser immédiatement une réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre.

Dans cette attente, rendez-vous sur [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr) ou flashez le QR-code et laissez-vous guider

1. testez votre éligibilité <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>
2. téléchargez la plaquette dédiée aux particuliers [https://www.losange-fibre.fr/fin/2021/02/Manchette-Losange\\_v2B\\_nouveaux\\_bloc-marque-MAJ\\_08022021.pdf](https://www.losange-fibre.fr/fin/2021/02/Manchette-Losange_v2B_nouveaux_bloc-marque-MAJ_08022021.pdf)
3. découvrez les offres <https://www.losange-fibre.fr/fin-fibre/les-operateurs/>

**Un conseil :** avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (entre la rue et l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle.

A ce jour, le réseau Losange accueille 14 fournisseurs d'accès Internet dédiés au grand public et 44 dédiés aux professionnels. Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Losange. **Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit (hors travaux spécifiques en domaine privé).**

Le technicien chargé de votre raccordement doit respecter les recommandations des autorités sanitaires et appliquer les mesures barrières pour se protéger et vous protéger.

Suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Losange TV avec le lien <https://bit.ly/vidéoaniméeLosange> (ou avec le QR-code)

Pour toute question, n'hésitez pas [www.losange-fibre.fr/contact](http://www.losange-fibre.fr/contact)

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr)

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

Avec le soutien de



## Allo mairie

Question ou problème de propreté, voirie, hygiène, éclairage, déchets, tags.

La mairie vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

☎ 03 25 27 53 23

Démarches en ligne  
Gestion relation citoyens (G.R.C.)  
[www.barsuraube.fr](http://www.barsuraube.fr)

Vous pouvez également signaler tout problème 24/24h depuis le site de la ville

## Les services de la Ville

### Hôtel de Ville

☁ Place Carnot

Site officiel :

[www.barsuraube.fr](http://www.barsuraube.fr)

☎ 03 25 27 04 21

✉ [mairie@barsuraube.fr](mailto:mairie@barsuraube.fr)

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h15  
et de 13h30 à 17h30

### État civil

Démarches administratives

☎ 03 25 27 04 21

✉ [etatscivil@barsuraube.fr](mailto:etatscivil@barsuraube.fr)

### Police municipale

☎ 03 25 27 53 27

✉ [policemunicipale@barsuraube.fr](mailto:policemunicipale@barsuraube.fr)

### Service scolaire

☎ 03 25 27 56 50

✉ [servicescolaire@barsuraube.fr](mailto:servicescolaire@barsuraube.fr)

### Services Techniques

☎ 03 25 27 53 23

✉ [urbanisme.travaux@barsuraube.fr](mailto:urbanisme.travaux@barsuraube.fr)

### Restauration Scolaire Vechin

☎ 03 25 27 25 00

✉ [cantinevareennes.barsuraube@gmail.com](mailto:cantinevareennes.barsuraube@gmail.com)

### Médiathèque Albert Gabriel

☁ 13 rue Saint-Pierre

☎ 03 25 27 36 47

✉ [mediatheque@barsuraube.fr](mailto:mediatheque@barsuraube.fr)

### Espace Jean-Pierre DAVOT

☁ 7 rue des Varennes

☎/☎ 03 25 27 19 05

✉ [salledespectacles@barsuraube.fr](mailto:salledespectacles@barsuraube.fr)

### Complexe Sportif Pierre de Coubertin

☁ Rue Pierre de Coubertin

☎/☎ 03 25 27 46 39

✉ [cosec@barsuraube.fr](mailto:cosec@barsuraube.fr)

### Maison des Arts

☁ Rue Pierre de Coubertin

☎/☎ 03 25 27 16 40

✉ [ecoledemusique@barsuraube.fr](mailto:ecoledemusique@barsuraube.fr)

### CCAS

☁ Place Carnot

☎ 03 25 27 39 55

✉ [c.c.a.s.bar-sur-aube@wanadoo.fr](mailto:c.c.a.s.bar-sur-aube@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi  
de 10h à 12h15  
et de 13h30 à 17h30  
Fermé le Mardi matin

### Recensement militaire

En application de l'instruction du 30 juin 1998, il est rappelé que les Français (filles et garçons) sont tenus de se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans (après la date anniversaire), à la mairie de leur domicile.

Pour tout renseignement  
☎ 03 25 27 04 21

### Information et orientation juridique

Permanence gratuite tenue par les juristes du CDAD 10. Informations et inscriptions auprès de l'accueil de la mairie.  
☎ 03 25 27 04 21

### Horaires du Cimetière

Depuis le 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 31 octobre.

Pour le portillon :

- du lundi au dimanche de 7h00 à 19h00

Pour les grilles :

- du lundi au vendredi de 7h 00 à 9h00

et de 17h00 à 19h00

- le samedi de 8h30 à 12h

### Déchèterie

Du 1<sup>er</sup> avril au 31/10

Le lundi de 13h30 à 18h30

Du mardi au samedi

de 10h00 à 12h00

et de 13h30 à 18h30

### Numéros utiles

- ☑ Pompiers 18 ou 03 25 27 00 44
- ☑ SAMU 15
- ☑ Gendarmerie de Bar sur Aube 03 25 27 08 73
- ☑ Police Municipale : 03 25 27 57 27
- ☑ Allô enfance maltraitée 119
- ☑ Centre antipoison (Reims) 03 26 86 26 86
- ☑ Centre hospitalier Saint Nicolas 03 25 27 09 97
- ☑ Sans abris 115
- ☑ Ambulance Aphrodite 03 25 27 32 10
- ☑ Ambulance du Château 03 25 92 85 70
- ☑ Ambulances SARL Auboise 03 25 27 01 20
- ☑ Maison de Santé 5 Rue du Jard 03 25 92 53 30
- ☑ Pharmacie Centrale François 76 rue Nationale 03 25 27 00 53
- ☑ Pharmacie du Jard 20 avenue Général Leclerc 03 25 27 37 19
- ☑ Pharmacie Marchais 74 rue Nationale 03 25 27 06 29
- ☑ Pharmacie Principale Rouyer 48 rue Nationale 03 25 27 21 61
- ☑ Clinique Vétérinaire des vingt ponts et des tilleuls 2 Bis rue du Sommerard 03 25 27 46 64
- ☑ Vétérinaire Dr Sékou Diakite 43 bis av. du Général Leclerc 03 25 27 31 32



# CONSOMMEZ

# Local

## CONSOMMEZ

# Bar-sur-Aube

- Décoration
- Electroménager
- Vêtement
- Bébé
- Papeterie
- Mobilier
- Chaussure
- Maroquinerie
- Epicerie fine
- Traiteur
- Boucherie
- Fleuriste
- Pâtisserie
- Boulangerie
- Auto
- Garage
- Motoculture
- Menuiserie
- Maçonnerie
- Chauffage
- Electricité
- Opticien
- Bijouterie
- Restaurant
- Bar
- Esthétique
- Coiffeur
- Presse-Tabac
- Carburant
- Bricolage
- Matériaux
- Village vacances
- Piscine
- ...



BAR-SUR-AUBE  
en Champagne



Nous avons besoin de  
votre présence et de vos achats !

